

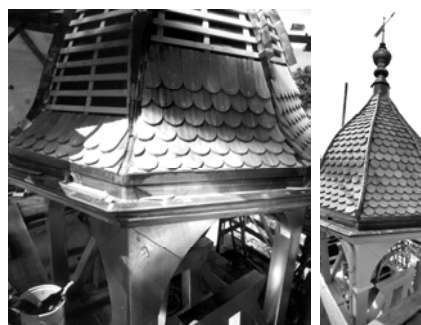
RECONSTRUCTION DU CLOCHER - RENOVATION DE LA NEF :

Le temple de Cartigny a remplacé l'église médiévale Saint-Georges en 1772. L'enceinte du bâtiment a été reconstruite sur une partie des murs de l'ancien édifice. Les travaux ont concerné le clocher et la nef. Le clocheton est construit sur un plan carré de 204 x 206 cm. et trouve appui dans les combles. Sa hauteur totale des appuis au poinçon est de 11 m.



Suite à deux restaurations faites en 1945 et en 1966, l'apparence du clocher avait beaucoup changé. Grâce aux archives du Groupe de Recherche Historique de Cartigny et du Centre Iconographique de Genève et, avec l'amabilité de quelques villageois, nous avons recueilli quantité de peintures, de gravures et de photographies anciennes. Le clocher d'origine était entièrement bardé de tavillons en fer blanc, à l'exception de la toiture qui était recouverte dans un premier temps d'écaillles et ensuite de tôles. Après avoir détecté des infiltrations, nous avons diagnostiqué la présence d'un champignon sous les tôles, le *poria vaporarium*. Ce champignon très virulent n'était pas visible jusqu'à la dépose des ferblanteries et était répandu sur la totalité de la charpente en chêne. Cette dernière était presque totalement détruite.

L'entreprise Jaunin SA, sise à Cartigny, a réalisé un modèle réduit au 1/20 ème de la charpente existante. Cette maquette nous a aidé à vérifier le concept structurel de la charpente d'origine du point de vue statique. Après diverses vérifications, nous avons reconstituée la charpente en chêne quasiment à l'identique, à l'exception de quelques améliorations techniques. La plupart des assemblages ont été réalisés tous bois. Quelques tires-fond ont été posés sur des sections susceptibles de se déboîter en raison des torsions dues au séchage.



Les résultats obtenus sur la base d'une confrontation entre les informations recueillies dans les archives et une stratigraphie des bardages et des boiseries, ont fournis des indications essentielles sur les matériaux et les teintes d'origines. En collaboration avec le délégué du conservateur cantonal, M. Y. Peçon, nous avons établi un programme pour la mise en œuvre des revêtements. La couverture, à l'origine en écaillles de tôle, a été refaite avec des tuiles fabriquées à la main par la briquetterie de Bardonnex. De formes concaves et convexes, ces tuiles nous ont permis de réaliser le galbe de la toiture à l'impériale sur plan octogonal. Au dessous de la corniche, toute la charpente a été intégralement revêtue de cuivre étamé peint.

Dans la nef, les peintures ont été rafraîchies. Les modifications intérieures ont concerné les tambours d'entrées, qui ont été transformés avec de nouvelles portes en noyer, ainsi que l'éclairage et un aménagement mobilier à proximité de l'entrée. L'éclairage est constitué d'appliques en plâtre qui à l'instar du plan de la nef sont de forme semi-elliptique.



Ce concept de vitrines mobiles est complété par des panneaux d'affichage recouverts de tôles zinguées sur lesquelles peuvent être aimantées les affiches ou les chiffres de cantiques. Ce dispositif donne aussi la possibilité de moduler l'apparence de ce mobilier.

